

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN S<sup>2</sup>LO

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 064-200067262-20230629-230629\_14\_SOC-DE

### SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,  
Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAUANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOÏPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

### RAPPORT N°230629-14-SOC

**RESTAURATION COLLECTIVE : CONVENTIONS ENTRE LA CCHB, LES COMMUNES  
DESSERVIES ET LES ALSH**

M-L. BISTUE explique que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCHB « Restauration du Haut-Béarn ».

Le GIP assure la fabrication des repas et la CCHB, dans le cadre de sa compétence facultative, livre les repas dans les écoles et les structures d'Accueil de Loisirs sans hébergement qui ont souhaité bénéficier de ce service.

Il est proposé de renouveler la convention de prestation de service pour une durée de 3 ans avec les communes desservies et les ALSH. (Cf. annexe 1).

Ladite convention fixe les modalités de fonctionnement du service et les engagements des parties.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Président à signer une convention avec les communes desservies et les accueils de loisirs sans hébergement pour la distribution des repas, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 29 juin 2023  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

*Signé JLE*

*Signé BU*

Jean-Luc ESTOURNES

Bernard UTHURRY